REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL): 19,11 (GBP)
Date de VL et d'actif géré: 29/03/2024
Actif géré: 3 488,03 (millions GBP)
Code ISIN: LU1781541682
Type de Réplication: Physique

Indice de référence :

100% MSCI JAPAN 100% HEDGED TO GBP NET

TR INDEX

Date de la première VL : 18/10/2018 VL de lancement : 10,00 (GBP)

Objectif d'investissement

Le Amundi MSCI Japan est un exchange traded fund (ETF) conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer la performance de l'indice MSCI Japan Net Total Return Index compensé de l'impact des fluctuations quotidiennes de la devise de l'indice par rapport au GBP.

La classe d'actions couverte en GBP est dotée d'un mécanisme de couverture de change quotidien simple intégré au produit d'investissement, une solution de gestion du risque de change efficace pour les investisseurs en GBP.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

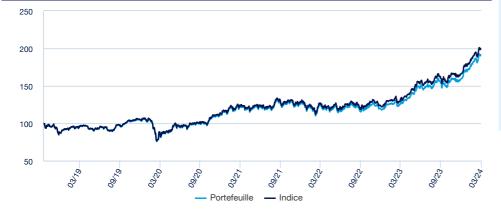
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."

Performances (Source: Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	14,21%	15,14%	18,33%
Volatilité de l'indice	14,35%	15,15%	18,39%
Tracking Error ex- post	0,35%	0,34%	0,33%
Ratio de sharpe	3,08	0,89	0,61

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	-
Portefeuille	20,16%	4,63%	20,16%	48,63%	57,64%	101,95%	-
Indice	20,30%	4,63%	20,30%	49,57%	62,13%	109,76%	-
Ecart	-0,13%	0,00%	-0,13%	-0,94%	-4,49%	-7,81%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	33,58%	-5,34%	12,71%	7,08%	18,42%
Indice	34,54%	-3,70%	12,98%	7,59%	19,43%
Ecart	-0,97%	-1,64%	-0,27%	-0,51%	-1,02%

^{*} Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.







Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Cet indice est conçu pour représenter la performance des actions des sociétés japonaises de larges et moyennes capitalisations. Ce segment recouvre environ 85% de la capitalisation boursière du marché japonais ajusté du flottant.

Caractéristiques (Source : Amundi)

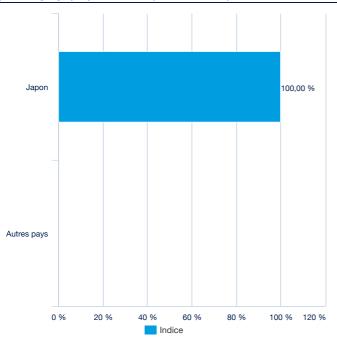
Classe d'actif : Action Exposition : Japon

Nombre de valeurs : 218

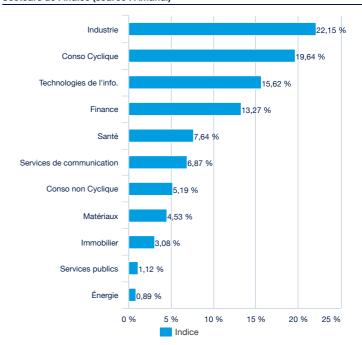
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
TOYOTA MOTOR CORP	6,72%
TOKYO ELECTRON LTD	3,08%
MITSUBISHI UFJ FIN	2,84%
SONY GROUP CORP (JT)	2,72%
KEYENCE CORP	2,27%
HITACHI LTD	2,12%
MITSUBISHI CORP	2,00%
SHIN-ETSU CHEMICAL	1,98%
SUMITOMO MISUI FINAN	1,87%
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	1,59%
Total	27,20%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)









Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois			
Norme européenne	OPCVM			
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA			
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG			
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG			
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG			
Date de création de la classe	18/10/2018			
Date de la première VL	18/10/2018			
Devise de référence de la classe	GBP			
Classification AMF	Non applicable			
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation			
Code ISIN	LU1781541682			
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)			
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne			
Frais courants	0,20% (prélevés) - 26/09/2022			
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans			
Clôture fiscale	Septembre			
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ			

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
London Stock Exchange	9:00 - 17:30	GBP	LCJG	LCJG LN	LCJGGPIV	LCJG.L	LCJGGPIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	GBP	LCJG	LYJPG SW	LCJGGPIV	LYJPG.S	LCJGGPIV

Contact Amundi

Amundi ETF

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg

Allemagne & Autriche Italie Suisse (Allemand) Suisse (Français) UNITED KINGDOM (Retail) UNITED KINGDOM (Instit) Pays-Bas	+39 02 0065 2965 44 1 44 588 99 36 46 (Français) +41 22 316 01 51 ED KINGDOM (Retail) +44 (0) 20 7 074 9598 ED KINGDOM (Instit) +44 (0) 800 260 5644	90 bd Pasteur CS 21564 75 730 Paris Cedex 15 - France Hotline: +33 (0)1 76 32 47 74 info@amundietf.com Contact ETF Capital Market			
Pays Nordiques Hong Kong Espagne Contact ETF Courtiers	+46 8 5348 2271 +65 64 39 93 50 +34 914 36 72 45	Téléphone Bloomberg IB Chat	+33 (0)1 76 32 19 93 Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF		
BNP Paribas Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 40 14 60 01 +33 (0)1 53 65 35 25				

+33 (0)1 76 32 65 76







Fournisseurs d'indices

Ce Compartiment n'est ni garanti, ni recommandé, ni vendu, ni promu par MSCI, par une quelconque autre filiale de MSCI ou par l'une quelconque des autres entités participant à la production des indices MSCI. Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI et les indices MSCI sont des marques déposées par MSCI et ses filiales dont le Gestionnaire a acquis la licence à des fins spécifiques.

Ni MSCI, ni une quelconque filiale de MSCI, et aucune des entités participant à la production ou au calcul des indices MSCI, n'a fait une quelconque déclaration ni accordé une quelconque garantie, expresse ou tacite, aux titulaires d'Actions du Compartiment ou, de manière plus générale, au grand public quant à l'opportunité de négocier des actions de fonds en général ou des Actions de ce Compartiment en particulier, ou quant à la capacité d'un quelconque indice MSCI de reproduire la performance du marché mondial des actions. MSCI et ses filiales sont les propriétaires de certains noms et marques déposées et des indices MSCI, lesquels sont compilés, construits et calculés par MSCI sans consulter ni le Gestionnaire, ni le Compartiment.

Ni MSCI, ni l'une quelconque des filiales de MSCI, ni l'une quelconque des entités participant à la production des indices MSCI n'est tenu de prendre en considération les besoins du Gestionnaire ou des titulaires des Actions du Compartiment lorsqu'ils compilent, construisent ou calculent les indices MSCI.

Ni MSCI, ni l'une quelconque des filiales de MSCI, ni l'une quelconque des entités participant à la production des indices MSCI ne prend une quelconque décision concernant la date de lancement, la fixation du prix ou de la quantité d'Actions du Compartiment ou la détermination et le calcul de la formule utilisée pour déterminer la valeur liquidative du Compartiment. MSCI, les filiales de MSCI et les entités participant à la production des indices MSCI déclinent toute responsabilité et n'assument aucune obligation quant à l'administration, la gestion ou la commercialisation du Compartiment.

Bien que MSCI se procure les données incorporées dans les indices ou utilisées pour calculer ces derniers auprès de sources dont MSCI croit qu'elles sont dignes de foi, ni MSCI, ni une quelconque autre partie participant à la création ou au calcul d'indices MSCI, ne garantit l'exactitude et/ou l'exhaustivité DES INDICES OU DE QUELCONQUES DONNÉES QUI Y SONT INCORPORÉS. Ni MSCI, ni les entités participant à la création ou au calcul des indices MSCI n'accorde une quelconque garantie, expresse ou tacite quant aux résultats que le titulaire d'une licence MSCI, les clients de ce dernier, les contreparties, les titulaires d'unités, parts ou actions de fonds ou toute autre personne physique ou morale tireront de l'utilisation DES INDICES OU DE QUELCONQUES DONNÉES QUI Y SONT INCORPORÉS en ce qui concerne les droits sur lesquels porte cette licence, non plus que pour une quelconque autre fin.

Ni MSCI, ni une quelconque autre partie n'accorde une quelconque garantie, expresse ou tacite, et MSCI récuse toute garantie, quant à la valeur commerciale ou l'adéquation à un but spécifique des indices ou des données qui y sont incorporées. Sous réserve de ce qui précède, en aucun cas MSCI ou une quelconque autre partie ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque perte, qu'elle soit directe, indirecte ou autre (y compris un manque à gagner), même s'il est informé de la possibilité d'une telle perte.

Avertissement

Le fonds présente un risque de perte en capital non mesurable. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Pour plus de détails concernant les risques et avant tout investissement, consultez le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICI ») et le prospectus de ce fonds, disponibles en français sur simple demande ou sur le site amundietf.fr Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables. Amundi ne peut cependant en garantir l'exactitude et se réserve la possibilité de modifier à tout moment les analyses présentées ci-avant. Ce document non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente portant sur le fonds mentionné, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur amundietf.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. Liste complète des brokers et market makers disponible sur : amundietf.com. Des frais d'intermédiaires financiers s'appliquent. Amundi Suisse SA est autorisée en Suisse en tant que distributeur de placements collectifs de capitaux. Amundi Suisse SA distribue en Suisse et à partir de la Suisse des placements collectifs de capitaux gérés par Amundi S.A. et /ou Amundi Luxembourg. A ce titre, Amundi Suisse SA informe les investisseurs qu'elle perçoit d'Amundi S.A. et /ou d'Amundi Luxembourg, une rémunération au sens de l'article 34 al. 2bis de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux. Cette rémunération peut représenter une partie des commissions de gestion prévues dans le prospectus. Toute information complémentaire sur l'existence, la nature et le mode de calcul de la rémunération perçue par Amundi Suisse SA dans le cadre de son activité de distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, peut être fournie sur demande écrite adressée à Amundi Suisse SA 6-8 rue de Candolle 1205 Genève Suisse. La distribution de ce fonds en Suisse vise exclusivement des Investisseurs Qualifiés tels que définis dans la LPCC et son ordonnance d'exécution. Le Fonds n'est pas approuvé par la FINMA en vue d'une distribution à des investisseurs non-qualifiés. Les DICI, prospectus, règlements, rapports annuels et/ou semestriels des Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland) SA, route de Signy 35, 1260 Nyon. Dans le cadre de la distribution en Suisse, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège du représentant. CREDIT AGRICOLE (SUISSE) SA, 4 Quai Général-Guisan, 1204 Genève, agit comme service de paiement des Fonds en Suisse.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

